



Saint-Martial de Valette Bulletin municipal

En
Périgord
Vert

"Le premier des plaisirs est de prodiguer les bienfaits." Voltaire

Le mot du maire



Chers concitoyens

La météo de ce début d'année a été passablement perturbée et imprévisible : beaucoup de pluie, entrecoupée de journées froides avec, chez nous, un peu de neige et d'une période de forte chaleur. C'est un peu comme les événements politiques en France où des réformes sont lancées à un rythme accéléré sur des sujets très divers, sans explications pertinentes et sans trop de concertation.

Et pourtant, il est beaucoup question de ruralité et de territoire. Un territoire c'est quoi ? J'aurais tendance à répondre que c'est un espace indéfini entre deux métropoles. Au fait avez-vous constaté qu'on ne dit plus Bordeaux, mais Bordeaux-Métropole, c'est dire l'importance donnée à ces zones très urbanisées concentrant une population de plus en plus nombreuse, les activités économiques et des services variés pour la population. Alors que dans les territoires, se trouvent de moins en moins de professionnels de santé, de services de transport, de services publics d'une façon générale. Il est évident qu'une règle unique d'organisation de tous ces services ne peut pas s'appliquer dans une zone à population dense comme dans une zone de surface étendue avec une population dispersée.

La solution, paraît-il, passe par internet et la dématérialisation des données. Encore faut-il que les logiciels proposés et incontournables soient très simples et sûrs, ce dont on peut douter à entendre les mécontentements de nos secrétaires, que le débit soit élevé et constant et que chacun possède et sache se servir d'un ordinateur. Nos dirigeants se veulent rassurants "Oui, il ya des problèmes, mais ils sont en voie de résolution, patientez".

En fait, le problème vient du fait que nous n'arrivons plus à trouver un interlocuteur direct dans les grands services (?) publics ou auprès de gros fournisseurs d'eau, d'électricité, etc. qui sont de plus en plus loin de nous. Un répondeur téléphonique qui vous invite à faire le 1, puis le 3, etc. n'est pas un interlocuteur.

C'est dire qu'il nous faut être vigilants, ne pas se laisser berner par de belles annonces et ne pas hésiter à faire remonter toutes ces anomalies au plus haut niveau.

Nous n'aurons pas les moyens financiers dans nos communes de suppléer à ces défauts de service, bien que des habitants viennent nous consulter pour tout un tas de choses. Mais, si vous avez à formuler des propositions simples, qui reposent sur l'engagement de quelques uns, parlez nous en pour en définir les modalités.

La fête de l'ascension, qui devait être annulée, a finalement eu lieu à l'initiative de l'amicale laïque. Nous remercions les membres de cette association et les maîtres qui se sont impliqués à fond, malgré le temps exécrable de ces journées. Bravo et merci à eux.

Espérons que le temps de l'été sera plus agréable que celui du printemps, bonnes vacances.

A. LAGORCE

Etat civil

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

- Kylian ARBLADE MASSIAS né le 13 janvier 2018
- Léna DESMOND née le 06 mars 2018
- Jessy GIRAUDEAU née le 24 avril 2018
- Clément, Philippe, Didier, Thomas BARTKOWIAK le 29 mai 2018
- Violette, Danièle, Olivia, Véronique GARCIA LAMOUREUX le 01 juin 2018
- Alice, Gabrielle FAURE le 06 juin 2018

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de santé aux nouveaux nés

Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :

- Mathieu DELHOUME et Stéphanie, Mayalen, Maylis GUILLET le 19 mai 2018

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nous déplorons la disparition de :

- Jean-Pierre JAROUSSIE le 08 janvier 2018
- Maurice PORTE le 30 janvier 2018
- Marie, Aline, Gabrielle, Huguette MORAND (veuve AGARD-LAROCHE) le 18 février
- Maxan GRANDCOIN le 10 mars 2018
- Jean René BOURINET le 04 avril 2018
- Rémy, Michel JARRETON le 05 avril 2018

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Présentation du résultat comptable de 2017 et situation financière

Recettes courantes: 590 875 €

Elles proviennent à 60 % de la fiscalité locale et 27% des dotations de l'état

Dépenses courantes: 443 264 € *sans les amortissements*

Le poste principal correspond aux charges de personnel, il reste stable à environ 53% du total, les charges générales (approvisionnement, eau, énergie etc.) sont aussi stables à 34%

Résultat courant: 147 611 €

Dans les dépenses courantes, seul le montant correspondant aux intérêts des échéances des emprunts est pris en compte.

Ce résultat courant doit permettre de rembourser le capital des emprunts de l'année, soit 34 982 €. Le solde sera affecté aux dépenses d'investissements ou à la constitution de réserve.

Aussi, le solde courant de trésorerie ou "capacité d'autofinancement" de l'année 2017 est de 112 629€.

Ces données sont confirmées par l'analyse de nos comptes par la trésorerie de Nontron qui gère les éléments de bilan de la commune, en particulier sa trésorerie.

Le solde de trésorerie qui nous a été communiqué est de **384 880€** au 31/12/17. La situation est donc bonne et nous avons pu engager des investissements sans emprunts ni subventions.



BOITE A LIVRES

La commune va avoir sa boîte à livre.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement de La Rousselière qui, après avoir peint des fresques sur notre tunnel, nous a construit notre boîte à livres.

Elle sera fixée sur le mur de la mairie.

Numérotation de la commune

Que ceux qui ont fait normalement leur modification d'adresse, veuillez nous excuser de ce rappel.

En effet, nous recevons toujours en mairie des lettres adressées à des personnes inconnues par nous et par la poste et dont l'adresse est très vague, du genre "le Bourg".

Vous avez pu remarquer dans la presse locale que les services du département insistent sur la nécessité d'avoir une adresse "normée" partout, en particulier avec l'arrivée de la fibre optique. Cette opération est faite chez nous depuis un an.

Nous demandons au retardataire de faire le nécessaire, car nous ne ferons plus suivre ces courriers et aux nouveaux arrivants de venir se présenter en mairie pour faire connaissance et préciser avec eux ce genre de détail.

Travaux prévus en 2018

Réfection de la cour de l'école maternelle

Le revêtement de la cour de l'école maternelle est devenu dangereux, il faut aussi remplacer les parties ensablées, fréquentées par des chats et remplacer la haie qui finit de crever. Les travaux porteront donc sur la rénovation du sol, avec installation de jeux et le remplacement de la haie par un grillage et une claie.

Place de la salle des fêtes

Ces travaux étaient prévus en 2017. Ils viennent d'être réalisés et portent sur l'aménagement de la collecte et de l'évacuation des eaux de pluie, le goudronnage de la place et de l'accès aux logements et l'implantation de pelouses. Un embellissement des abords est prévu dans l'avenir. Deux places de stationnement et le tracé du parcours d'accès à la salle pour les handicapés seront installés. Ces derniers équipements finiront le programme de mise aux normes de nos bâtiments communaux pour handicapés, commencé en 2015.

Travaux de voirie

Il s'agit toujours d'un programme assez important.

--D'une part, le renforcement de route et réfection des enduits : Route des Landes (VC 203) depuis la route de Mareuil jusqu'à la commune de Saint Front sur Nizonne ; la VC 8 depuis l'entrée du village du Grand Breuil jusqu'au carrefour de la route de Puifaitau. (VC 202) ; Route de Lord (VC 2) de la route de Mareuil à Rapevache.

--D'autre part, la mise en place de "point à temps" à Sabouret, les Perrières, et Le Sorbier, de Sabouret à la route de Mareuil.

--Il a été procédé également à la réfection de plusieurs kilomètres de fossés pour faciliter l'évacuation de l'eau le long de certaines voies communales, dans la partie ouest de la commune, travail effectué par l'entreprise Allary. De plus, un chantier d'élagage des arbres de bordure a été conduit par Alain Lagorce avec la participation du cantonnier et l'aide de voisins bénévoles. Ces travaux sont importants pour éviter la dégradation trop rapide de nos voies communales.

--Projet de rénovation du système d'évacuation des eaux de pluie en bas de la route de Chabans, devant l'église et le cimetière, jusqu'au carrefour avec la départementale.

Autres travaux d'entretien ou de renouvellement d'équipements

--Réfection des gouttières de l'église, côté nord, pour éviter l'écoulement des eaux au pied du mur et au moulin grolhier ; renouvellement d'un réfrigérateur et du lave linge à la cantine, achat d'une débroussailleuse et grosses révisions pour la tondeuse à gazon et le tracteur.

Enfouissements des lignes :

Les lignes basse tension en fils nus sont les lignes historiques qui ont été déployées lors de l'électrification du département. Ce sont donc des réseaux anciens (60 ans et plus), de faible section, souvent très longs et sensibles aux aléas climatiques.

S'ils ont permis d'amener de manière satisfaisante l'électricité aux foyers périgourdiens, ils sont aujourd'hui devenus obsolètes. Depuis de nombreuses années le SDE 24 procède au remplacement de ces lignes en technique aérienne (câble torsadé) et majoritairement souterraine.

Dans le cadre de sa mission, le SDE va procéder à l'effacement des fils électriques nus dans le quartier de Masviconteaux, Le Claud par enfouissement. La commune va profiter du chantier pour enfouir les câbles téléphoniques et va procéder au renouvellement de l'éclairage public (par du Led)

Le cimetière

Depuis le début de l'année, la municipalité a entrepris la "numérisation" des données concernant le cimetière à savoir : le nombre d'emplacements, le nombre de concessions et leur relation avec les emplacements, l'identité des personnes inhumées, constatant que certaines tombes ne détiennent pas de nom ou des données incomplètes ou pas de numéro de concession, etc.....

Nous avons eu besoin d'aides extérieures pour finaliser le projet.

Tout d'abord, une aide de l'ATD (agence technique départementale) qui, à partir d'une photo aérienne, a préparé un plan informatisé du cimetière sur lequel les emplacements sont représentés par des "cases" numérotées de 1 à X. Tous les emplacements ont été vérifiés et comptés sur place par trois conseillers. Chaque case est conçue pour recevoir toutes les informations sur la concession (numéro et contractant) les personnes inhumées (nom, prénom, dates, etc.) et des informations diverses qui peuvent être complétées à tout moment et permettent de gérer le cimetière.

Une autre personne est intervenue pour saisir dans chaque case toutes les informations disponibles actuellement dans les registres, les données collectées par les conseillers et les témoignages ou documents que certaines personnes ont apportés en mairie.

Toutes ces données sont maintenant enregistrées, mais elles peuvent être affinées par des témoignages ou des documents supplémentaires que vous pouvez détenir ou découvrir dans vos tiroirs et que vous voudrez bien nous communiquer. Ce registre informatique sera bien sûr tenu à jour en fonction des inhumations observées dans la commune.

Le plan, portant le numéro de tous les emplacements, va être affiché à l'entrée du cimetière. Pour faciliter la recherche, la liste des noms des inhumés connus, classés par ordre alphabétique, sera aussi affichée, avec une correspondance avec le numéro d'emplacement ou de concession. Chacun peut, à tout moment, nous signaler des informations complémentaires concernant les occupants des emplacements qui pourraient être oubliés ou méconnus.

Nous profiterons du mois d'octobre pour faire une annonce aux visiteurs occasionnels, afin qu'ils puissent donner des informations particulières dont nous n'avons pas eu connaissance. Car nous rappelons qu'une partie des archives a disparu en 1982 dans l'incendie de la mairie.

Le travail va continuer et l'aide et les idées de chacun seront les bienvenues.



Budget primitif 2018 **Fontionnement**

DEPENSES		RECETTES	
Dépense générales	200 650,47	Produits des services	32 855,39
charges de personnel	270 769,00	Impôts et Taxes	334 369,00
Atténuations de produit	78 000,00	Dotations et participations	136 962,00
Charges de gestion courante	35 355,00	Produits de gestion courante	21 000,00
Charges financières	7 784,92	Atténuation des charges	0,00
Charges exceptionnelles	53 838,65	Produits exceptionnels	6 020,00
Dépenses imprévues	25 000,00	Report exercice précédent	373 929,61
Virement section investissement	230 049,96		
Dotation amortissement	3 688,00		
TOTAL DES DEPENCES	905 136,00	TOTAL DES RECETTES	905 136,00

Budget primitif 2018 **Investissement**

DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit investissement	97 301,56	10220 FCTVA	13386,00
		024 Produit des cessions	3500,00
16 Emprunts	28 675,75	Subvention conseil départemental	7156,00
201702 Voirie + aménagmt terrain	51 026,00	201702 Voirie + aménagmt terrain	0,00
201703 Travaux divers bâtiment	4 727,70	201703 Travaux divers bâtiment	0,00
201704 Plan cimetière	18 920,00	201704 Plan cimetière	0,00
201705 Signalisation	3 566,34	201705 Signalisation	0,00
201801 Matériel Mobilier	9 254,69	201801 Matériel Mobilier	0,00
201802 Voirie	162 633,96	201802 Voirie	0,00
201803 Ecole (cour maternelle)	15 000,00	201803 Ecole (cour maternelle)	0,00
Eclairage Public	22 000,00		
Dépôts et cautionnement reçus	1 500,00	Dépôts et cautionnement reçus	1500,00
		Amortissement EP	3688,00
Dépenses imprévues	15 000,00	Excédent de fonctionnement	168825,60
		Taxe urbanisme	1500,44
		Virement section de fonctionnement	230049,96
TOTAL	429606,00	TOTAL	429606,00



Prévention et lutte contre les AMBROISIES

La préfecture de Dordogne a pris un arrêté, en date du 28 mai, relatif à la lutte contre l'envahissement des Ambrosies et prescrivant leur destruction obligatoire dans tous les lieux publics et privés.

En effet, le pollen émis par ces plantes est **hautement allergisant pour les populations et ce sont des plantes à très fort potentiel d'envahissement** compte tenu de la quantité de graines qu'elles peuvent produire.

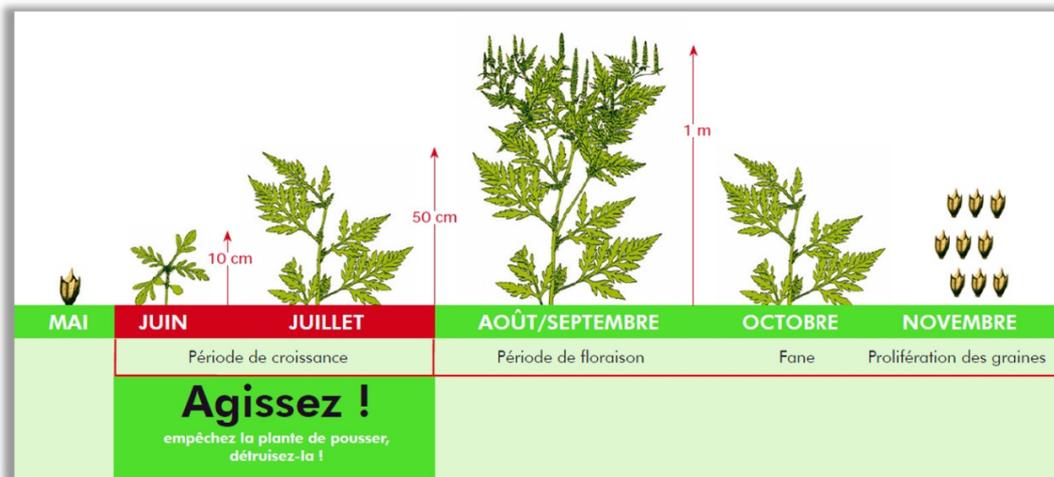
La préfecture demande donc à toutes les municipalités, entre autres partenaires, de s'impliquer dans la lutte contre cette plante, sur son territoire, avec l'aide des administrés qui peuvent aussi être victime des nuisances de cette plante.

Il nous est donc demandé de surveiller l'apparition de l'ambrosie dans certaines zones et de faire remonter ces informations au comité départemental de coordination de la lutte contre ces plantes et, sur place, de

veiller à ce que les plantes repérées soient détruites au plus vite par broyage, fauchage ou arrachage, de préférence avant l'émission de pollen. Tous les terrains sont concernés : terres agricoles, jardins, friches bords de chemins et cours d'eau.

Il nous a été demandé de désigner un référent « municipal » chargé de suivre cette action sur place, en particulier les lieux d'apparition de ces plantes pour transmettre l'information et surtout de veiller à leur destruction.

Aussi, si vous constatez,



Source : plaquette « Ambrosie » département du Rhône

quelque part, la pousse de ces plantes, nous comptons sur vous pour le signaler en mairie, en précisant votre identité et le lieu de votre découverte.

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur le site de la préfecture et découvrir l'ambrosie sur www.ambrosie.info

Le haut débit arrive !



Le chantier du déploiement de la fibre avance, avec le passage des câbles souterrains et la pose d'une armoire place de la mairie. Lors de son démarrage prochainement, le débit sera augmenté de 20 à 80 mégas en fonction des installations et des distances à partir du NRA-ZO, d'où une forte amélioration. Une bonne nouvelle pour certains.



AMICALE LAÏQUE

L'année scolaire se termine et les actions de l'Amicale Laïque également.



Afin d'assurer un maximum de sorties aux élèves de l'école (piscine, cinéma, voyage au Puy du Fou, etc.), le spectacle à Noël, la Fête de fin d'année, l'Amicale a organisé plusieurs actions (loto, vente de sacs et de bandes dessinées).

Mais cette année, l'Amicale a également tenu la buvette à la Fête de l'Ascension, organisé un vide ta chambre et une tombola.

Malgré le mauvais temps, l'ensemble de l'Equipe a œuvré dans la bonne humeur. Et le fruit de cette manifestation va permettre d'offrir encore plus aux enfants.

Les membres de l'Amicale remercient la Municipalité pour son soutien tout au long de l'année.

La prochaine assemblée générale aura lieu en septembre et nous y

attendons un maximum de parents.

Bonnes vacances à tous.

Amicale des anciens combattants de SAINT Martial de Valette

L'amicale des anciens combattants de Saint Martial de Valette a été créée à la fin de la guerre 1939/1945.

Son président actuel est Mr Gabriel Dumonteit. Elle compte à ce jour 8 adhérents qui sont membres également de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) de Nontron dont le président est également Gabriel Dumonteit.

Les membres de cette amicale participent aux commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre et diffusent à ces occasions le "Bleuet de France" symbole officiel de mémoire, de solidarité envers le monde combattant d'hier et d'aujourd'hui.

Le "Bleuet de France", né au lendemain de la Première Guerre mondiale, symbole du souvenir et de la solidarité, maintient aujourd'hui encore sa vocation et vient en aide aux blessés et victimes de guerre et d'attentats.

A partir de 1934, l'état officialisa la vente du Bleuet chaque 11 novembre. En 1957, une nouvelle collecte fut autorisée le 8 mai au profit des combattants de la seconde guerre mondiale.

Pétanque Anglaise

Nos amis anglais jouent à la « pétanque anglaise » dans notre salle des fêtes.

-A la pétanque française, on lance le cochonnet entre deux arbres ou sur une place, puis on jette les boules, en essayant d'être au plus près du cochonnet.

-En Angleterre la pétanque s'appelle le jeu de « bowls » Ce jeu se joue selon le même genre de règle que la pétanque. Il y a un cochonnet, le jack, trois boules, les bowls, par joueur, et on essaie de mettre les bowls aussi près du jack que possible. Bowls se joue en simple, double ou mixte, comme à la pétanque et on fait des manches « ends » jusqu'à ce que qu'un joueur atteigne le nombre de points nécessaires pour gagner.

C'est à partir de là que tout devient complètement différent de la pétanque.

-Le bowls se joue sur gazon coupé à ras. Dans notre salle des fêtes c'est une bande de gazon synthétique. On ne jette pas ses bowls dans l'air mais on les roule. C'est un exercice difficile car le moindre geste trop fort ou pas assez appliqué peut voir votre bowl terminer à cinq mètres de là où elle devrait être. Il y a un autre petit détail. Une bowl est un peu plus volumineuse qu'une boule à la française. De plus la bowl n'est pas ronde, c'est une boule elliptique. Par conséquent, si on ne roule pas sa bowl comme il faut, elle peut virer à gauche ou à droite et manquer sa cible. Mais en roulant sa bowl penchée légèrement sur un côté, on peut aussi mettre de l'effet qui contrôle la courbe de sa trajectoire. La bowl ne roule pas droit, elle est aussi biaisée. Elle est même construite pour peser plus lourd d'un côté que de l'autre pour dévier en conséquence. Dur de la faire arriver là où on voulait qu'elle soit. Pour corser le jeu sur gazon, on aménage le terrain pas tout à fait à l'horizontal. La surface du terrain est convexe de sorte que le point le plus haut du terrain soit au centre. C'est à peine visible. Autrement dit, les calculs de poids, angle et terrain qui décide d'un choix tactique commencent à ressembler à des formules d'Einstein.

Le plus dur de tout c'est qu'il faut être fair play, à savoir ne pas tricher, ne pas crier au moment où un joueur tire, et ne pas se moquer des coups mal joués du voisin. Ils sont fous ces amis Anglais. Vous pouvez jouer avec eux, Contact Mme Osborne, 5 rue du Bandiat. (ruelle face à notre boulangerie)

Chabatz d'entrer...

Le Périgord-Limousin est labellisé Parc naturel régional depuis 1998. Si ce label donne au territoire la capacité de mieux se développer en veillant à la protection et la préservation des espaces naturels, il permet aussi au territoire de se positionner pour le développement d'un tourisme plus durable. Mais le tourisme, c'est avant tout un accueil digne de ses visiteurs. Le Parc accompagne le réseau des partenaires touristiques vers une organisation plus structurée et pour cela, a souhaité équiper ces « ambassadeurs » d'éléments d'accueil permettant de revendiquer le label Parc naturel régional.

Le Périgord-Limousin a de nombreuses facettes. Le Parc, fort de ses richesses et de sa (bio)diversité, a souhaité donner des clefs de découverte à ses visiteurs, à travers des espaces dédiés, pensés pour eux.

Ainsi, 11 sites accueillent des bornes numériques qui recensent l'offre touristique majeure du territoire : sites de visites, chemins de randonnée, hébergements marque « Valeurs Parc », lieux culturels... en français et en anglais.

4 d'entre eux abritent aussi des espaces scénographiques thématiques :

- « Géologie et Paysage » à l'office de tourisme de Rochechouart,
- « Châtaigner » à l'office de tourisme d'Oradour sur Vayres,
- « Terre, Air, Eau » à l'Espace Hermeline de Bussière-Galant,
- « Kaolin et Porcelaine » à la Maison du Patrimoine de Saint-Yrieix

Le parc mijote également un projet alimentaire...

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin poursuit également son engagement pour le développement d'une alimentation de qualité sur le territoire. A l'automne, deux rencontres ont été organisées pour les cuisiniers de restaurant collectif, sur les communes des Cars et de Saint Mathieu. C'est la suite du programme Cantines Gourmandes. Lors de ces rencontres, les cuisiniers ont pu échanger entre eux sur leurs pratiques, rencontrer un maraîcher pour discuter saisonnalité et approvisionnement et essayer de nouvelles recettes comme la tatin de radis noir ou des galettes de céréales et légumes d'automne. L'objectif est d'apporter aux cuisiniers des clés pour qu'ils puissent incorporer des produits bio et locaux dans les repas tout en respectant l'équilibre des menus, en diminuant le gaspillage et en respectant les coûts.

Pour que ces actions se poursuivent et s'inscrivent dans un projet plus large autour de l'alimentation, le Parc met en place un Projet Alimentaire Territorial. Derrière ce projet, il y a la volonté d'établir un état des lieux des opportunités et des besoins du territoire, de rassembler les acteurs et faire connaître les initiatives et surtout de définir des actions prioritaires et stratégiques. Le dynamisme et la durabilité d'un territoire se voit aussi dans les assiettes.

Contact : Cécile Robert – c.robert@pnrpl.com

2018 CELEBRERA LES 20 ANS DU PARC

A cette occasion, le Parc régional va vous proposer de nombreuses animations tout au long de l'année avec une journée festive et sportive le 23 septembre 2018.

Dimanche 23 septembre à Bussière-Galant, espace Hermeline : Journée sport et découverte nature

- Pour les sportifs : **Nouveau ! le TRAIL du PNR Périgord-Limousin**

2 distances 19 et 39 km, en solo ou en relais à 2 ; une randonnée sera également proposée.

- Pour les familles, les accompagnateurs : toute la journée, des animations pour petits et grands, chasse au trésor, geocaching, rallye photos, balade avec des ânes, paddle... et vous pourrez profiter de toutes les installations de l'espace Hermeline : parcours aventure dans les arbres, vélo-rail, tyrolienne ... grâce à un Pass'famille.

Le programme est en cours d'élaboration **mais retenez bien la date du 23 septembre 2018 pour fêter les 20 ans du Parc naturel régional Périgord-Limousin !**

Contact : info@pnrpl.com

Les dates en Périgord vert sont sur <http://perigord-vert.info>.. Publiez vous aussi les vôtres

Pour contacter le bulletin municipal:
bulletin@saint-martial-de-valette.fr

Prochain numéro du bulletin municipal: Décembre 2018

La citation du jour: « *C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches.* » **Victor Hugo**